

Compte rendu réunion du Conseil Municipal

Du 01/09/2017

Date de convocation : 29/08/2017

PRESENTS : M. ZDAN Michel, M. LORRAIN Jean-Luc, Mme ROBECQUE Amandine, Mme DJOURI Fadhéla, Mme DEMESSANCE Florence, M. DA SILVA CORREIA Manuel, Mme FLOURY Clara, M. MESPLES Noël

EXCUSEES : Mme. RIZZO Nadine (pouvoir donné à Mme ROBECQUE Amandine), Mme RAMAHERRIRARINY Liliane (pouvoir donné à Mme FLOURY Clara), Mme MANFRINATO Mélissa (Pouvoir donné à M. ZDAN Michel), M. SAJDAK Henri (M. LORRAIN Jean-Luc)

ABSENTS : Mme VILLAESCUSA Sylvie, M. OLIVA Charles, Mme LOUPADIERE Lynda

Secrétaire : Madame ROBECQUE Amandine

COMPTE RENDU :

-1) Dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies »

Après avoir consulté Madame la Trésorière, il est désormais demandé aux collectivités territoriales de faire procéder à l'adoption, par le Conseil Municipal, d'une délibération précisant les principales caractéristiques des dépenses à reprendre au compte 6232 « fêtes et cérémonies », conformément aux instructions réglementaires et aux dispositions comptables propres à cet article budgétaire.

Le Conseil Municipal autorise donc Monsieur le Maire à engager les dépenses au compte 6232

-2) Convention Conseil Départemental / Commune pour la gratuité des transports aux personnes âgées

Monsieur le Maire indique que dans le cadre de la loi NOTRE et à la suite de l'avis favorable de la Commission départementale de coopération intercommunale du 20 septembre 2016, Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne a décidé par un arrêté du 24 novembre 2016 de dissoudre le SITPA, décision prise à effet du 31 août 2017.

En conséquence, le Département de la Haute-Garonne a décidé en partenariat avec les communes concernées, les transporteurs, et la Région Occitanie, de poursuivre le dispositif de gratuité des transports publics en faveur des personnes âgées de 65 ans et plus (adopté par la Commission Permanente du Département de la Haute-Garonne le 18 mai 2017).

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer la convention de partenariat.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

-3) Désignation d'un délégué de l'Administration suppléant pour la Commission Electorale

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que chaque année la Sous-Préfecture nous demande de désigner un délégué de l'Administration titulaire et suppléant pour la Commission électorale. M. RAZES souhaite être renouveler et M. CAMPOURCY Gilbert sera le délégué suppléant suite à la demande de Monsieur le Maire.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

-4) Questions diverses

- Demande de prêt de la salle des associations par l'association « Bougez Bougez » pour des cours de Pilates et Yoga du rire le mardi soir de 18h45 à 21h15 : ok à l'unanimité
- Demande de prêt de la salle polyvalente par l'association « le relais artistique » pour des cours de danse et chant le mercredi après-midi de 14h30 à 21h45 : ok à l'unanimité.
- Demande de prêt d'une salle de 40 m² par la CCLA pour donner des cours de batterie : pas possible surface limitée à 30 m².

Séance levée à 23h00

Approuvé 29 septembre 2017 à l'unanimité

M. ZDAN	M. MESPLES
M. LORRAIN	Mme ROBEQUE
Mme VILLAESCUSA	Mme DJOURI
Mme DEMESSANCE	Mme RAMAHERIRARINY
Mme MANFRINATO	Mme FLOURY
Mme RIZZO	M. SAJDAK
M. DA SILVA CORREIA	M. OLIVA
Mme LOUPADIERE	